

# „MÉISPROOCHEGKEET FËRDEREN!“

FAIRE ENTENDRE AUX ENFANTS  
AUJOURD’HUI, LES LANGUES  
QU’ILS PARLERONT DEMAIN



# L'ÉDUCATION PLURILINGUE DANS LA PETITE ENFANCE AU LUXEMBOURG

## SOUTENIR LE PLURILINGUISME DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

La petite enfance est un âge particulièrement propice à l'apprentissage des langues, qui se fait alors de manière intuitive et naturelle. Les enfants acquièrent ainsi une plus grande aisance par rapport à l'apprentissage des langues en général, un avantage dont ils bénéficieront tout au long de leur vie.

Pour saisir cette formidable chance, le gouvernement introduira un programme d'éducation plurilingue<sup>1</sup> pour les enfants de 1 à 4 ans. À partir de septembre 2017, toutes les crèches et autres structures prestataires du chèque-service accueil porteront une attention particulière au développement langagier et communiqueront avec les enfants en luxembourgeois et en français. La mise en contact avec ces deux langues se fera de manière ludique, adaptée à l'âge et aux besoins individuels des tout-petits - dans le jeu, les comptines, le vécu quotidien, ... - avec un personnel éducatif qualifié et spécialement formé.

Tous les enfants en tireront avantage, indépendamment de la langue qu'ils parlent à la maison. Exposés dès le très jeune âge et au luxembourgeois et au français, ils auront plus de possibilités et plus de temps pour prendre plaisir à écouter et à s'exprimer dans ces deux langues et pour s'y habituer avant leur scolarisation.

La familiarisation avec le luxembourgeois leur facilitera l'intégration dans la société luxembourgeoise et l'alphabétisation en allemand à l'école fondamentale. La mise en contact avec le français permettra aux enfants un accès plus naturel et décontracté à cette langue. Mieux préparés à notre société et à l'école luxembourgeoise, ils seront mieux préparés à leur réussite !

Les langues parlées en famille ne seront pas négligées. Dans les services d'éducation et d'accueil, tous les enfants seront encouragés à s'exprimer dans leur langue, condition essentielle pour leur développement identitaire et langagier.

1. En ce qui concerne l'emploi des termes « multilinguisme » et « plurilinguisme », nous nous référons aux définitions du Conseil de l'Europe pour lequel le plurilinguisme désigne l'usage de plusieurs langues parlées par un même individu et le multilinguisme désigne la coexistence de plusieurs langues au niveau de la société.

## L'ÉDUCATION PLURILINGUE DANS LES SERVICES D'ÉDUCATION ET D'ACCUEIL

La loi du **24 avril 2016** modifiant la loi sur la jeunesse a mis en place un dispositif de qualité pédagogique pour tous les prestataires du chèque-service accueil. Un élément important de ce dispositif est le cadre de référence national «Éducation non formelle des enfants et des jeunes», qui décrit les objectifs généraux et les principes pédagogiques fondamentaux sur lesquels se fonde le travail des services d'éducation et d'accueil pour enfants (SEA).<sup>2</sup>

2. Service d'éducation et d'accueil pour enfants est un terme générique pour désigner les crèches, maisons relais ou foyers de jour.

Le cadre de référence indique des lignes directrices pour le **développement des compétences linguistiques** des enfants. Elles prévoient :

- un cadre permettant de créer des relations, situations et interactions favorables au développement langagier chez les jeunes enfants ;
- un environnement de jeu et d'apprentissage favorisant le développement de compétences linguistiques ;
- la reconnaissance et la promotion de la / des premières langue(s) parlée(s) à la maison ;
- une ouverture aux autres langues et à leurs contextes culturels dès le plus jeune âge.



De plus, le gouvernement a récemment déposé un **projet de loi** (7064) qui vise à **renforcer l'éducation plurilingue** des jeunes enfants, avec comme objectif « *de favoriser particulièrement le développement du langage, de permettre une familiarisation précoce des enfants avec les langues luxembourgeoise et française selon une approche individualisée, de développer les compétences communicatives des jeunes enfants et de les soutenir en vue de leur intégration au niveau de la communauté locale dans la société multilingue et pluriculturelle du Grand-Duché de Luxembourg et en vue de leur scolarisation ultérieure dans l'enseignement fondamental luxembourgeois.* »

Le projet de loi comprend plusieurs volets :

- **Offre d'éducation plurilingue** : Les services vont proposer une offre d'éducation plurilingue répondant aux objectifs décrits ci-dessus.
- **Accessibilité de l'offre** : L'accès aux services d'éducation et d'accueil sera facilité. Il est prévu que, pour les enfants âgés de 1 à 4 ans, l'État prenne en charge jusqu'à 20 heures d'accueil hebdomadaires dans les SEA remplissant les conditions fixées par la loi.<sup>3</sup>

3. Pour les enfants inscrits à l'éducation précoce le nombre d'heures gratuites dépend du nombre d'heures passés à l'éducation précoce.

- **Approche cohérente** : Pour être efficace, l'éducation plurilingue doit faire l'objet d'une approche délibérée et cohérente. Chaque SEA devra produire un concept décrivant la mise en œuvre de l'éducation plurilingue dans la vie quotidienne de la structure.
- **Réfèrent pédagogique** : L'éducation plurilingue n'est pas un dispositif figé et sa mise en œuvre doit être adaptée en continu. Chaque SEA devra désigner un référent pédagogique pour coordonner cette mise en œuvre. Des formations spécifiques prépareront les référents à cette mission.
- **Compétences linguistiques du personnel encadrant** : La familiarisation avec les langues passe par les adultes qui encadrent les jeunes enfants. Chaque SEA devra s'assurer que les deux langues cibles du programme d'éducation plurilingue, à savoir le luxembourgeois et le français, puissent être pratiquées au sein du service à un niveau élevé (niveau C1 du cadre européen commun de référence des langues).
- **Formation continue** : Le succès de l'éducation plurilingue est lié à l'attitude et à la qualification du personnel encadrant. Avec l'entrée en vigueur de la loi, chaque membre du personnel encadrant devra accomplir régulièrement une formation continue dans le domaine du développement langagier des jeunes enfants.
- **Partenariat renforcé avec les parents** : La valorisation des langues familiales joue un rôle central pour le développement socio-émotionnel et identitaire des enfants. La participation active des parents fera partie intégrante du concept de mise en œuvre développé par le SEA.

- **Mise en réseau:** La cohérence et l'aménagement des transitions entre les différents domaines de la vie de l'enfant jouent un rôle important pour le développement (linguistique et général) des enfants. Pour cette raison, le concept pédagogique des SEA devra contenir des dispositions visant l'intégration dans le tissu culturel, social et éducatif (crèche, école fondamentale, organismes d'aide et d'assistance, ...) de leur environnement immédiat.
- **Suivi externe de la qualité:** La réalisation du dispositif de qualité pédagogique et le programme d'éducation plurilingue sont accompagnés et évalués par les agents régionaux du Service national de la jeunesse.

Après l'entrée en vigueur de la loi et moyennant une période transitoire, ces conditions deviendront obligatoires pour chaque prestataire du chèque-service accueil luxembourgeois encadrant des enfants âgés de 1 à 4 ans.



# ASPECTS PÉDAGOGIQUES

Les études scientifiques prouvent que les enfants en bas âge sont capables d'apprendre plusieurs langues de manière intuitive et naturelle. Au-delà de ces compétences purement linguistiques, le plurilinguisme, appliqué dans des conditions favorables, développe aussi les capacités cognitives et sociales des enfants. Sans oublier le plaisir de communiquer et de pouvoir s'exprimer.

Ces conditions favorables dépendent notamment de la formation et de l'attitude des adultes encadrants, qui doivent proposer aux enfants une offre linguistique riche et variée dans les langues respectives.

## LES FONDEMENTS D'UNE ÉDUCATION PLURILINGUE

L'acquisition du langage chez l'enfant est liée à son développement social, émotionnel, moteur et cognitif. L'enfant acquiert des ressources langagières dans le cadre de relations, de situations et d'interactions qui lui sont importantes.

L'acquisition du langage chez l'enfant grandissant avec plusieurs langues se développe de la même manière que celle des enfants grandissant avec une seule langue.

Le processus d'acquisition varie d'un enfant à l'autre. Ceci dépend des différents contacts de l'enfant avec les langues et de l'importance émotionnelle des langues pour l'enfant.

La valorisation du plurilinguisme permet d'éveiller l'intérêt de l'enfant pour la diversité linguistique et d'encourager son esprit d'ouverture.

## L'ÉDUCATION PLURILINGUE AU QUOTIDIEN

La mise en œuvre de l'éducation plurilingue pourra se faire naturellement, au fil des activités quotidiennes des services d'éducation et d'accueil, en utilisant des moments de communication privilégiés. Vous trouverez ci-dessous quelques exemples des approches possibles. Le personnel encadrant approfondira ces approches au cours des formations continues obligatoires.

**Verbalisation :** Expliquer ce que l'on fait et va faire et verbaliser ce que l'enfant fait, p.ex.

« *Maintenant, je vais changer ta couche. Ah, quel beau sourire. Je vois que tu es contente.* »

**La façon de parler :** Parler naturellement, clairement et correctement avec un débit de parole et un volume adaptés à la situation ; joindre les gestes à la parole ; regarder l'enfant et se mettre à son niveau.

**Présentation :** Utiliser la forme visée aussi souvent que possible pour que l'enfant puisse l'intégrer. P.ex. « *Le nounours est sur la table. Ton bonnet est sur le banc.* »

**Élargissement :** Les propos de l'enfant sont repris et élargis et, le cas échéant, complétés.

P.ex. Marc : « *Chien court.* » / Éducateur : « *Oui, le chien court très vite. Il veut attraper le lapin.* »

**Feedback correctif :** Ne pas corriger explicitement ou signaler l'erreur à l'enfant, mais reprendre ses propos correctement et continuer la conversation. P.ex. Ana : « *Je s'appelle Ana.* » / Éducateur : « *Bonjour Ana. Moi, je m'appelle Erik. Comment vas-tu ?* »

**Tolérance linguistique :** Accepter la langue dans laquelle l'enfant s'exprime et reprendre ses propos dans la langue cible. P.ex. Pedro : « *Agua* » / Éducatrice : « *Ah, tu veux de l'eau ? Voilà, je te donne un gobelet d'eau.* »

**Questions ouvertes :** Reprendre les sujets abordés par l'enfant et poser des questions qui le poussent à communiquer davantage. P. ex. « *Et qu'est-ce qui s'est passé ensuite ?* »  
« *Qu'est-ce qui te plaît dans cette histoire ?* »

**Donner aux enfants l'occasion de se parler :** Stimuler l'échange linguistique entre les enfants. P.ex. Mara : « *Camion rouge.* » / Éducatrice : « *Ah, tu veux jouer avec le camion rouge ! Tu peux demander à Tom de te donner le camion rouge.* »

**Écouter avec intérêt, laisser le temps :** Être réceptif au dialogue de l'enfant. Écouter attentivement et avec intérêt, poser des questions, inviter l'enfant à continuer à parler et lui laisser le temps de s'exprimer.

**Stimuler les connaissances métalinguistiques :** Stimuler l'acquisition de connaissances métalinguistiques en abordant le sujet des langues avec l'enfant, en l'encourageant à faire un emploi ludique de la langue, en lui signalant certaines caractéristiques des mots. P.ex. des rimes, des mots courts ou longs, des différences entre les langues.

**Animer le contact avec la langue écrite :** Offrir à l'enfant une première expérience avec l'aspect écrit de la langue en cultivant le rapport avec les livres, en lui faisant la lecture et en lui racontant des histoires, en lui faisant raconter lui-même des histoires basées sur des images.

**La langue décontextualisée :** Utiliser aussi la langue pour parler du passé, d'objets non-présents ou de projets futurs pour stimuler la capacité de l'enfant à utiliser la langue en dehors du contexte donné.

P.ex. « *Peux-tu me décrire ta chambre à la maison ?* »



# L'ÉDUCATION PLURILINGUE DANS UN CONTEXTE PLUS LARGE

## VALORISER LES LANGUES PARLÉES EN FAMILLE

La valorisation des langues parlées en famille joue un rôle central pour le développement socio-émotionnel et identitaire des enfants. Les parents sont invités à partager des mots clés, des livres, des comptines ou des chansons préférés des enfants avec la crèche. Leur participation active est la bienvenue dans le quotidien du service d'éducation et d'accueil. Parallèlement, les services d'éducation et d'accueil proposeront des activités qui permettront d'éveiller la curiosité des enfants et leur intérêt pour les langues en général, encourageant ouverture d'esprit et tolérance.

## POSER DES BASES POUR UNE TRANSITION DOUCE VERS LE SYSTÈME SCOLAIRE ...

La familiarisation avec les langues luxembourgeoise et française constitue un premier contact avec les langues du système éducatif au Luxembourg. Les enfants dont le luxembourgeois n'est pas la langue première ont ainsi plus de temps pour l'apprentissage de celui-ci. Ceci permet de poser des bases solides pour l'apprentissage de l'allemand à l'entrée du cycle 2. En parallèle, un contact ludique avec la langue française permet un accès plus décontracté à cette langue, surtout pour les enfants qui ne parlent pas le français à la maison.

## ... SANS POUR AUTANT DEVENIR DES « MINI-ÉCOLES »

La familiarisation avec le luxembourgeois et le français dans les services d'éducation et d'accueil se fait de manière ludique, adaptée à l'âge des enfants et selon les méthodes et principes de l'éducation non-formelle. Elle se fait lors d'activités langagières ciblées (raconter des histoires, ...), mais aussi dans toutes les situations du vécu quotidien (repas, promenade, jeu libre, ...). Le but est de mettre les enfants en contact avec ces deux langues sans pour autant définir des objectifs en termes de compétences à développer, ni évaluer les compétences effectivement développées.



# MISE EN ŒUVRE DE L'ÉDUCATION PLURILINGUE

De mars à décembre 2016, le Service de coordination de la recherche et de l'innovation pédagogiques et technologiques (SCRIPT) a suivi l'application pratique de l'éducation plurilingue dans huit crèches pilotes de profils différents et représentatifs pour le Luxembourg. Les enseignements de ce suivi feront l'objet d'une publication spéciale et seront présentés au secteur de la petite enfance lors d'une conférence en 2017.

Les services d'éducation et d'accueil sont soutenus dans la mise en place des concepts autour de l'éducation plurilingue par la diffusion d'exemples de la pratique et de documents pédagogiques, l'organisation de conférences et de formations spécifiques.

Sur le site [www.enfancejeunesse.lu](http://www.enfancejeunesse.lu) sera lancée une page spéciale regroupant des descriptions d'exemples de bonnes pratiques, des documents spécialisés ainsi qu'une bibliographie.



# INFORMATIONS PRATIQUES

Concept d'éducation plurilingue : [www.enfancejeunesse.lu/fr/education-plurilingue](http://www.enfancejeunesse.lu/fr/education-plurilingue)

Cadre de référence : [www.enfancejeunesse.lu/fr/pratique-educative](http://www.enfancejeunesse.lu/fr/pratique-educative)

Chèque-service accueil : [www.cheque-service.lu](http://www.cheque-service.lu)

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse : [www.men.public.lu](http://www.men.public.lu)

